

Bulletin de réservation à retourner avec l'acompte

Tarifs emplacements nus 2026		BASSE SAISON*	MOYENNE SAISON	HAUTE SAISON	TRES HAUTE SAISON
Prix TTC à la nuit (TVA à 10% taxe de séjour comprises)		03/04 au 03/07 29/08 au 30/10	04/07 au 17/07 22/08 au 28/08	18/07 au 24/07	25/07 au 21/08
Emplacement rando/cyclo 1 personne + tente igloo		10€*	14.50€	18€	19.50€
Forfait 1 ou 2 pers. + - tente ou caravane + voiture - ou camping- car/camion aménagé	Sans électricité	16€*	24€	29.50€	32€
	Avec électricité (10 A) prise Européenne	20€*	28€	33.50€	36€
Pers. sup ≥ 10 ans		5€*	7.50€	8.50€	9.50€
Enf. de 2 à 9 ans ou pers. handi		2 €*	3,50€	4€	5€
Bébé moins de 2 ans		Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Véhicule sup./ bateau		1 €*	2€	3€	3€
Animal (hors cat I et II)		1.50 €*	2.50€	3€	3€
Supplément Campéoile		10 €*	10 €	10 €	10 €
Garage mort (sans électricité)		4€*	8€	n/a	n/a
Tente communautaire zone groupes		5€	7€	9.50€	10€

Frais de réservation : 10€ pour une arrivée entre le 14 juillet et le 15 août seulement (offerts aux Rando/Cyclo)

****Offre spéciale -20% (sur un séjour de min. 7 nuits, en basse saison)**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tel : Email :

Date d'arrivée : entre 15h et 19h Date de départ : avant midi

Type de matériel : tente familiale tente igloo caravane auvent camping car

Dimensions : m x m m x m

Personnes prévues sur l'emplacement (maximum 6 personnes par emplacement):

Nom / prénom	Né(e) le	Nom / prénom	Né(e) le
---------------------	-----------------	---------------------	-----------------

1)	4)
----------	----------

2)	5)
----------	----------

3)	6)
----------	----------

Nombre total de véhicules :

Electricité (10 Ampères) : Oui Non

Souhaits particuliers (*à titre indicatif, non contractuel*) :

Je souhaite souscrire l'assurance annulation : Oui Non

Acompte = montant total du séjour x 25% : €

Frais de dossier (du 14/07 au 15/08) 10 €

Assurance facultative (2,9% du montant du séjour) : €

Total réglé à la réservation : €

par chèque (ordre Régie Camping Ste Eulalie) chèques vacances autre

Fait à Je déclare avoir lu les conditions générales de vente et les approuver

Date

Signature :

Conditions générales de vente

I/ RESERVATION

Toute réservation implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, le paiement d'un acompte ainsi que des frais de réservation (si applicables). La réservation sera considérée comme définitive dès l'encaissement de l'acompte et la réception d'une confirmation écrite de la part du Camping du Lac.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. La réservation d'un emplacement ou d'un hébergement étant nominative, elle ne peut être ni sous-louée ni cédée.

II/PAIEMENT

Frais de dossier :

Ils s'élèvent à 10 € par location ou emplacement réservé. Ils sont offerts pour les séjours en emplacements camping débutant avant le 14 juillet ou après le 15 août, ainsi que pour les emplacements Rando/Cyclo. En cas d'annulation, les frais de dossier ne sont pas remboursables.

Acompte/solde :

Location de studio ou de Lodge :

- Si la réservation a lieu moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le paiement du montant total est exigé à la réservation.
- Si la réservation a lieu plus de 30 jours avant la date du séjour, un acompte de 25% du montant total + frais de dossier est demandé à la réservation. Le solde devra être payé au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Emplacement de camping :

- Si la réservation a lieu moins de 30 jours avant le début du séjour, le paiement du montant total est dû à la réservation.
 - Si la réservation a lieu plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du montant du séjour + frais de dossier est exigé.
- Le client peut régler le solde à l'arrivée. Toutefois, en cas d'annulation moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, le solde du séjour devient immédiatement dû dans son intégralité.
- En l'absence de réservation, le séjour peut être réglé au départ, sous réserve du dépôt d'une pièce d'identité

III/ANNULATION

1 – Prestations non utilisées

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ni réduction ne sera accordé.

2-Annulation du fait du client (hors assurance spécifique)

- Annulation **30 jours ou plus** avant la date prévue : l'acompte ainsi que les frais de réservation sont conservés par le camping.
- Annulation **moins de 30 jours** avant l'arrivée : le montant total du séjour est dû.

3- Annulation du fait du camping :

En cas d'annulation imputable au camping (hors cas de force majeure ou cas fortuit imposant l'annulation pour raisons de sécurité), le client sera intégralement remboursé des sommes versées. Cette annulation ne pourra toutefois donner lieu à aucun versement de dommages et intérêts.

4 Assurance annulation Campez-Couvert :

Une assurance facultative « voyage/annulation/interruption de séjour » (2,9 % du montant du séjour) peut être souscrite à la réservation. Elle permet aux seuls clients assurés d'être remboursés selon les conditions du contrat Campez-Couvert.

En cas d'annulation, le camping doit être averti dès la survenance de l'évènement. Si le sinistre est prévu dans les Conditions Générales de l'assurance, il convient de déclarer l'évènement à l'assureur dans les 48 h, avec tous les justificatifs requis.

IV/ SEJOUR

1 – Emplacements de camping

Les arrivées s'effectuent entre 15 h et 19 h. Les départs doivent avoir lieu avant midi.

Tout départ après midi entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire.

Toute arrivée retardée doit être signalée. Les emplacements sont conservés 24 heures après la date d'arrivée prévue. Passé ce délai, ils ne sont plus retenus et la totalité du séjour sera due.

2 – Locations de Studio et de Lodge

À votre arrivée, deux dépôts de garantie seront demandés (chèque, CB ou espèces) :

- 350 € pour la location et son équipement
 - 50 € (Studio ou Lodge Nature) ou 70 € (Lodge Confort) pour l'état de propriété
- Ces cautions seront restituées séparément après l'inventaire et le contrôle de propriété.

Hors saison : arrivées au choix pour une durée minimale de 2 nuits ; remise des clés sur rendez-vous.

Juillet-Août : arrivées le samedi uniquement, pour une durée minimale d'une semaine ; remise des clés entre 16h et 19h.

Toute arrivée retardée doit être signalée. Les locations sont conservées 24 heures après la date prévue d'arrivée. Au-delà, la location n'est plus retenue et la totalité du séjour sera due.

Le locataire doit vérifier l'état des lieux à son arrivée et signaler toute anomalie avant le lendemain midi.

Les départs se font sur rendez-vous entre 8 h 30 et 10 h.

L'hébergement doit être rendu parfaitement propre ; tout dégât ou nettoyage nécessaire sera facturé.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire si les frais dépassent son montant.

3 – Réglementation

Tous les clients doivent se conformer au règlement intérieur affiché à l'entrée du camping.

- Silence entre 23 h et 7 h.
- Vitesse limitée à 10 km/h ; circulation interdite entre 22 h 30 et 7 h.
- Piscine non surveillée : les enfants doivent être accompagnés d'un adulte ; shorts de bain interdits.
- Animaux : tenus en laisse, tatoués, vaccinés, déclarés à la réception. Interdits dans les studios et les lodges. Chiens de 1re et 2e catégorie interdits.
- Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls.

Les visiteurs sont admis après autorisation de la réception, sous la responsabilité de leurs hôtes. Ils doivent stationner à l'extérieur et n'ont pas accès aux infrastructures (piscine, douches...).

Chaque campeur doit être assuré pour ses biens personnels.

En cas de perte, vol, dégradation, incendie, intempéries, la responsabilité du camping ne peut être engagée.

Vous pouvez être photographié ou filmé durant votre séjour et apparaître dans nos supports de communication. En cas de refus, vous devez nous en informer par lettre recommandée avec copie de votre pièce d'identité.

V/ LITIGE

En cas de litige, le client peut saisir un médiateur de la consommation dans un délai maximal d'un an après sa réclamation écrite adressée au camping en recommandé avec accusé de réception.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisi par le client sont les suivantes :

BAYONNE MÉDIATION
32 rue du Hameau
64200 BIARRITZ
www.bayonne-mediation.com
06.79.59.83.38

Selon l'article L.121-20-4 du Code de la consommation, les prestations d'hébergement et de loisirs réservées ne sont pas soumises au droit de rétractation.

Elles restent donc exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-dessus.